

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : DOSSIER COMPLET OBLIGATOIRE LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS



Bonjour,

La Ville de Montluçon rappelle à ses usagers que pour toute demande ou renouvellement de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, il est impératif de se présenter au rendez-vous avec un dossier complet, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives requises.

Malgré les consignes données lors de la prise de rendez-vous par téléphone et à l'accueil de la Cité administrative, de nombreux usagers se présentent à leur rendez-vous sans avoir complété leur dossier. Cette situation engendre des retards, impactant l'ensemble des rendez-vous de la journée.

Désormais, tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté. Les usagers qui ne présenteront pas un dossier complet devront reprendre un rendez-vous.

Nous comptons sur la coopération de chacun afin de garantir le bon déroulement de leur rendez-vous et le respect des horaires fixés. Nous remercions les usagers pour leur compréhension.

Merci de bien vouloir faire écho de ces éléments dans vos prochaines colonnes et éditions.

Ville de Montluçon

Communiqué de presse

Le 03/04/2025 13:57

CONTACT

Service Communication

04 70 02 55 53 · communication@mairie-montlucon.fr